



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

RECTORAT

00003836

N°.....U.G.B/SG/ DSOS/CSB/rms

Saint-Louis, le 04 DEC. 2023

NOTE D'INFORMATION

Objet: Réception des demandes de réorientation.

Il est porté à la connaissance des étudiants que les demandes de réorientation seront reçues, du **lundi 04 décembre 2023 à 8h au vendredi 22 décembre 2023 à 16h**, au Bureau du courrier du Rectorat.

Le dossier de demande de réorientation doit impérativement comporter les pièces suivantes:

- ✓ une lettre adressée au Recteur;
- ✓ une copie du relevé de notes du baccalauréat;
- ✓ les relevés de notes des enseignements suivis;
- ✓ une copie du certificat d'inscription 2022-2023.

NB : Rappel des dispositions en vigueur de la réorientation

1. Tout étudiant régulièrement inscrit peut formuler une demande de réorientation à la fin de sa première année d'inscription à l'université ;
2. L'étudiant doit obligatoirement s'être présenté à toutes les sessions d'examen, à défaut, il doit fournir les pièces justificatives de son ou (ses) absence(s) ;
3. Toute demande adressée au Recteur sera transmise à l'UFR sollicitée pour avis ;
4. Toute demande de réorientation sera étudiée sur la base des critères établis par l'UFR concernée ;
5. La première année de l'étudiant réorienté est comptabilisée; il devra par conséquent, en fin d'année, après sa réorientation, considérer qu'il a épuisé ses possibilités d'inscription administrative et pédagogique en première année.

LARGE DIFFUSION



Université Gaston Berger - B.P. 234 Saint-Louis, SENEGAL
dsos@ugb.edu.sn - www.ugb.sn

Pr. Magatte NDIAYE